

RÉUNION PUBLIQUE

Le budget 2023



Afin de mieux comprendre le budget communal, voici une comparaison avec le budget d'une famille.

Budget communal



Budget familial



Fonctionnement

Recettes

Taxe habitation, dotations de l'État, recettes des services...

Revenus, salaires, allocations ...

Dépenses

Frais de personnel, participations, subventions versées, activités des services, remboursement des intérêts des emprunts...

Impôts, loyers, assurances alimentation, habillement, emprunts...

Investissement

Recettes

Autofinancement (épargne), subventions et dotations perçues, emprunt...

Économies (épargne), emprunt...

Dépenses

Travaux sur bâtiments ou voirie, acquisitions de matériel, d'immeubles et de terrains, remboursement du capital des emprunts...

Construction, achat d'un logement, voiture, travaux, remboursement des emprunts...

LE CYCLE DU CALENDRIER BUDGETAIRE ANNUEL



Le budget est un acte fondamental de la vie municipale. Il détermine pour une année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il reflète les actions et les projets décidés par le Conseil Municipal.

Il s'agit :

- d'un acte de **prévision** : c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à mandater sur une année
- d'un acte d'**autorisation** : c'est un acte juridique par lequel le Maire est autorisé par le conseil municipal, à engager les dépenses et les recettes dans la limite des montants prévus au budget

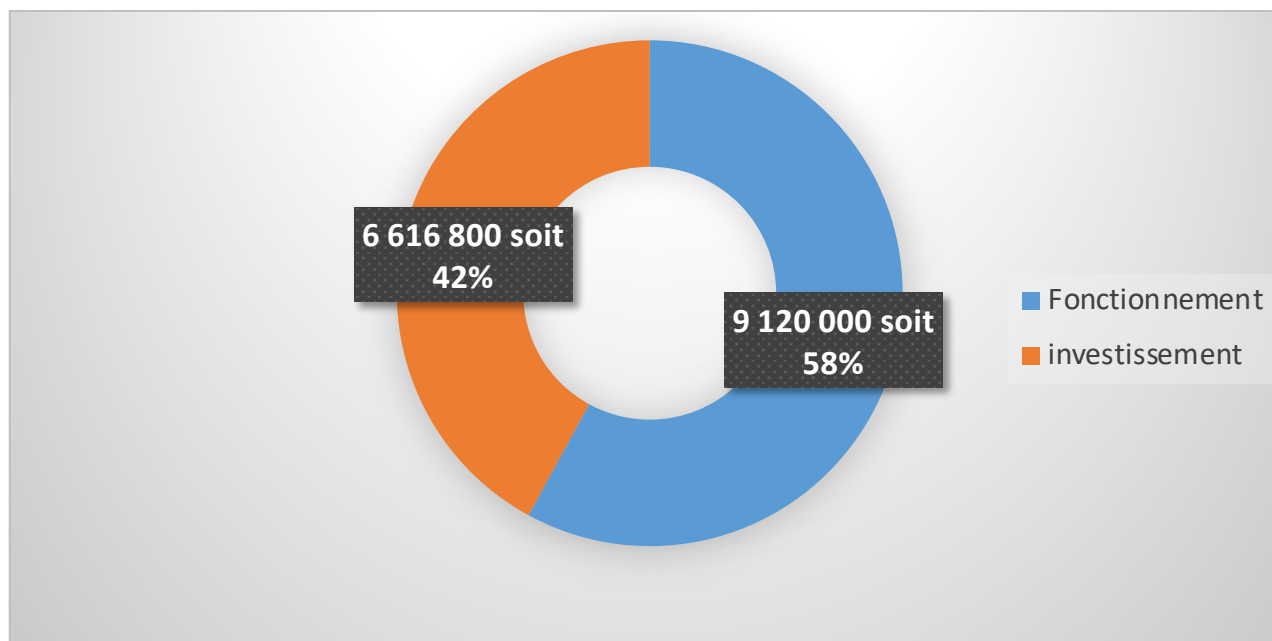
Les principes directeurs du budget 2023

- **Gestion prospective et maîtrisée des dépenses**
- **Maintien d'un service diversifié, de proximité et de qualité à la population**
- **Stabilité des impôts locaux**
- **Préservation de la capacité d'autofinancement par la maîtrise des dépenses de fonctionnement :**
 - Mise en concurrence des fournisseurs et optimisation des dépenses
 - Baisse de l'éclairage public
 - Contrôle généralisé des consommations énergétiques

- **Optimisation des ressources de la commune par la recherche de financements extérieurs**
 - Solliciter des subventionnements pour chaque programme d'investissement
- **Amélioration durable du patrimoine communal**
- **Prise en compte de l'écologie dans les actions communales pour contribuer à la transition écologique**
 - Développement d'un schéma cyclable pour favoriser les cheminements doux
 - Passage de l'éclairage public en LED
 - Label de performance énergétique «Passiv'Haus » pour les projets de la nouvelle école et de la maison des jeunes

Le budget 2023 en chiffres

Le budget 2023 de la commune s'élève à la somme de 15 736 800 €, dont 9 120 000 € au titre de la section de fonctionnement et 6 616 800 € pour la section d'investissement.



Budget 2023 en détail

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Frais de personnel

4 600 000 €

Fournitures, entretien,
services extérieurs...

1 982 880 €

Participations et subventions

740 900 €

Amortissements et provisionnements

1 267 126 €

Intérêts de la dette

109 300 €

Virement en investissement

419 794 €

RECETTES

Résultat 2022 reporté

1 677 183 €

Produits de
l'exploitation et du domaine

630 377 €

Recettes fiscales

4 990 000 €

Dotations et participations

1 704 000 €

Autres produits

118 440 €

INVESTISSEMENT

Remboursement

de la dette

380 000 €

Acquisitions et travaux

6 236 800 €

Virement de fonctionnement

419 794 €

Dotations et fonds divers

476 000 €

Résultat 2022 reporté

725 563 €

Subventions d'investissement

1 121 002 €

Amortissements et provisionnements

1 267 126 €

Emprunt d'équilibre

2 607 315 €

Les dépenses de fonctionnement

- Renforcement des services municipaux dans un contexte de croissance démographique, avec 119 agents au service de la ville
- Stabilité des participations versées aux organismes de regroupement
- Nouveaux provisionnements pour se mettre en conformité avec la législation en vigueur
- Maîtrise de l'ensemble des dépenses de fonctionnement malgré une inflation élevée

Les recettes de fonctionnement

- 1 677 000,00 € à la clôture 2022, reporté en section de fonctionnement
- Des produits des services en augmentation
- Stabilité des recettes fiscales avant revalorisation des bases
- Baisse de la dotation de solidarité rurale versée par l'Etat, passant de 512 400 € en 2022 à 443 000 € en 2023

Les dépenses d'investissement

Il s'agit des dépenses qui enrichissent durablement le patrimoine de la ville. En 2023, 6 programmes sont en cours pour un montant de 5 655 100,00 euros soit 85 % des dépenses d'investissement :



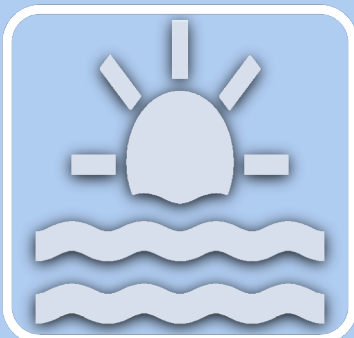
NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

➤ 1 800 000,00 €



AMENAGEMENT DE LA VOIRIE

- RD 26 ➤ 850 000,00 €
- RD 810 ➤ 150 000,00 €
- Eclairage Public ➤ 100 000,00 €
- Réfection des trottoirs ➤ 50 000,00 €



PLAN PLAGE

➤ 1 600 400,00 €



MAISON DES JEUNES

➤ 560 000,00 €



MAISON DE LA CHASSE

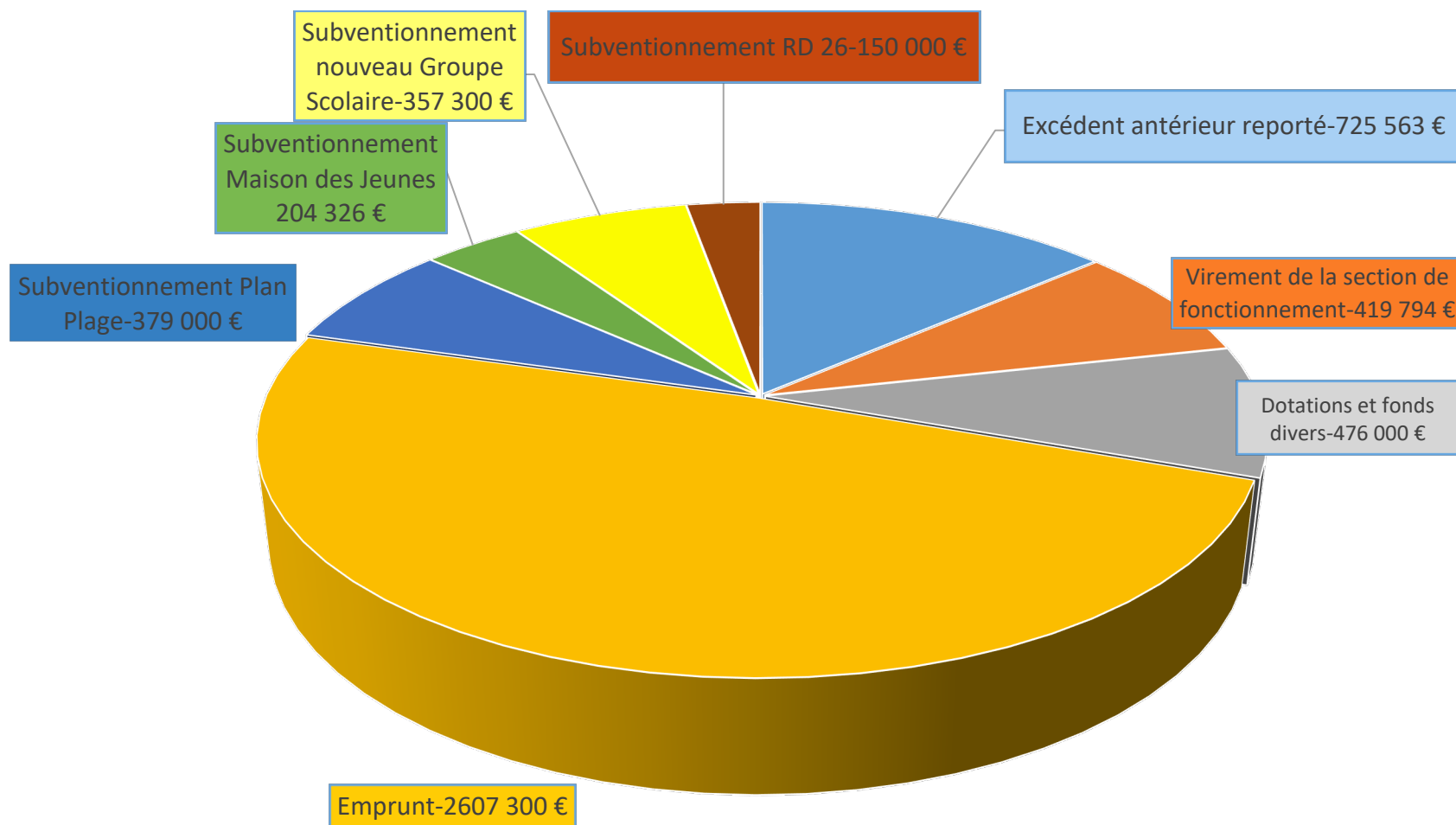
➤ 290 000,00 €



DOJO – COMPLEXE LARRENDART

➤ 254 700,00 €

Les recettes d'investissement



Après un budget 2022 marqué par un taux de réalisations particulièrement élevé et démontrant la volonté de l'équipe municipale de tenir les engagements qu'elle a pris auprès des Ondraises et des Ondrais, le budget 2023 poursuit un effort d'investissements soutenus, ambitieux et résolument tournés vers l'avenir.

Merci pour votre attention...

